

Compte rendu de la réunion du comité scientifique et de gestion de la Réserve biologique dirigée de la Maillouère

28 avril 2014 – Office intercommunal de tourisme de Mimizan



Présents :

Katia Galy (OIT) ; Raphaël Jun (Ecologue indépendant) ; David Jimenez (CG40) ; Jean Favennec (CSRPN) ; Jean Marie Toubon (ONEMA) ; Gilbert Tarozzi (DDTM40) ; Solène Clouet, Gilles Granereau, Sébastien Maïtia, Emilie Sautret (ONF)

Vous trouverez la liste des personnes constituant ce comité « *Liste membres comité RBD Maillouère-2014* » en téléchargement sur le site des dunes littorales d'Aquitaine : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83>, sous l'onglet [*RESERVE BIOLOGIQUE (RBD)*].

Ce compte rendu s'appuie sur la présentation de diapos « *14.04.28 Comité RBD Maillouère* » amendée d'un tableau de synthèse des travaux engagés à ce jour « *Synthèse actions RBD Maillouère-2014* », également en téléchargement sur ce site.

Ordre du jour :

- ❖ Rappeler les enjeux et objectifs fixés dans le plan de gestion
- ❖ Présenter les actions engagées depuis la création de la RBD
- ❖ Recueillir les avis sur la programmation des travaux futurs

Rappel chronologique :

- La gestion de la RBD avait initialement été abordée lors des Comités restreints de suivi Natura 2000 du site des « Dunes modernes du littoral landais de Mimizan plage à Vieux Boucau » dès septembre 2008.
- Le plan de gestion a été validé par le Conseil National de la Protection de la Nature en janvier 2010.
- L'inauguration de cette réserve s'est déroulée en mai 2011 en présence d'Alain Rousset (président du Conseil régional d'Aquitaine) et Yves Ducos (directeur territorial Sud-Ouest ONF), l'occasion de signer un contrat Aquitaine nature.
- L'arrêté ministériel de création est relativement récent et daté du 28 janvier 2014.
- Le plan de gestion s'étale de 2009 à 2018, cette réunion se déroule donc à mi-parcours de cette période d'application.

Contexte :

Située en forêt domaniale de Mimizan (3531,17 ha), la réserve de la Maillouère a une surface de **114,27 ha** et s'étend sur 2,5 kms de long depuis le sud de Mimizan plage. Historiquement, le site est l'ancien exutoire du courant de Mimizan. A la fin du 18^{ème} siècle, le courant déviait à l'époque vers le sud et s'est fixé à partir de 1830. Après son endiguement, l'homme a assaini les landes humides puis reboisé cet ancien lit.

Le choix du statut de Réserve biologique dirigée (RBD) repose sur la dynamique vive et spécifique des milieux naturels présents et de la proximité du site touristique, qui en fait un espace relativement fréquenté. Ce statut permet une gestion conservatoire des habitats naturels.

Contexte réglementaire:

La réserve est entièrement comprise dans les périmètres de la loi Littoral et du site inscrit « Etangs landais ».

Le site Natura 2000 ZSC FR7200711 (L02) « Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-Plage à Vieux Boucau » est découpée en 2 entités. Suite à une révision de son périmètre, l'entité nord a été

agrandie jusqu'à la limite de la RBD, et recouvre ainsi l'ensemble de la réserve (ancien périmètre N2000 en pointillés bleus sur la carte).

Notons également la présence d'une Réserve de chasse et faune sauvage (AP 1992), une partie en espace boisé classé (EBC) et la présence de 2 zones naturelles d'intérêt :

- ZNIEFF type I « Dunes modernes du littoral landais du banc de Pineau à Contis les Bains »
- ZNIEFF type II « Etangs de la Maillouère et zone humide d'arrière dune ».

Contexte des milieux naturels :

Le site se situe à cheval sur la dune littorale bordière et l'arrière dune humide avec étangs. Il constitue un des maillons relictuel au sein de la chaîne des lacs et zones humides arrière littorales d'Aquitaine. En Gironde, cette chaîne est constituée par l'enchaînement des lacs de Carcans Hourtin, l'Étang de Cousseau, le lac de Lacanau et le chapelet des étangs de Batejin. Au sud du Bassin d'Arcachon, se succèdent le lac de Cazaux Sanguinet, celui de Biscarrosse Parentis puis le lac d'Aureilhan au nord-est de Mimizan dans les Landes.

Le domaine public maritime (DPM) n'est pas intégré dans le périmètre de la réserve, mais en interaction certaine. La limite s'arrête aux dunes embryonnaires, l'avant dune au pied ouest du cordon. Le haut de plage est par contre pris en compte dans le périmètre N2000.

1. **Rappel des enjeux et objectifs :**

Présence de milieux littoraux rares et en eau, ce qui offre une grande variété écologique et une mosaïque d'intérêt au vu de la diversité des milieux et espèces présentes.

La faune et la flore sont spécialisées et adaptées à ces conditions et bien souvent exclusives/endémiques à ces milieux.

Sont identifiés dans le diagnostic :

- **Enjeux floristiques**

- **187 espèces floristiques dont 8 endémiques, 3 au niveau national, 4 au niveau régional:**

Astragale de Bayonne, Epervière laineuse, Linaire à feuilles de thym...

+ Stations de Ophioglosse, Lotier grêle, Lys maritime, Romulée à bulbe, Coréma blanc...

Au total, 17 habitats Natura 2000 dont 3 habitats d'intérêt communautaire prioritaires : les dunes grises, les pelouses arrière-dunaires et les dunes brunes.

A titre illustratif, la cartographie des habitats N2000 montre la multitude et la complexité de la répartition spatiale de ces habitats.

- **Enjeux faunistiques**

- **Reptiles et amphibiens** (12 espèces dont le Lézard Ocellé, la Cistude d'Europe...)
- **Oiseaux** (72 espèces dont 12 de la directive Oiseaux) peuvent être nicheurs, hivernants, de passage... position de la RBD sur un couloir migratoire
- **Chiroptères** (9 espèces dont la Grande noctule...)

- **Autres enjeux**

- **Pratiques sylvicoles:**

Les peuplements majoritairement de pins maritimes, en série de protection donc avec une gestion moins intensive, 1 unité de gestion exploitée (- de 4ha). La sylviculture cherche à valoriser au mieux les vieux arbres, les arbres à cavités, les sous étages ainsi que les feuillus (chêne liège et chêne pédonculé)

- **Périmètres de protection :**

D'une part, Natura 2000 constitue une zone tampon autour de la réserve biologique, d'autre part la Réserve de chasse et faune sauvage constitue une zone de quiétude pour la faune.

- **Menaces**

- **Menaces liées à la dynamique naturelle:**

Espèces invasives : avec les plus préoccupantes : le Baccharis et la Jussie, à surveiller : Phytolaque « Raisin d'Amérique » et Myriophylle du Brésil

Espèces faunistiques : le Ragondin, la Perche soleil pouvant être un obstacle pour une partie de la faune des étangs ; la Gambusie qui a colonisé toutes les mares connectées aux étangs, et se nourrit des pontes des amphibiens par exemple.

- ✓ Erosion marine et éolienne : tendance du recul du trait de côte
- ✓ Eutrophisation des étangs : comblement des étangs mais aussi des mares
- ✓ Fermeture progressive des milieux : progression des strates buissonnantes et arbustives

- **Menaces anthropiques:**

- ✓ Fréquentation piétonne : zone de passage entre le massif forestier et la plage
- ✓ Rejets de papeterie : impact paysager, odorant et écologique (risque industriel).

Ces rejets en mer sont en dehors de la réserve, le gestionnaire ne peut donc rien faire par rapport à cette activité. Par contre, il se doit d'intervenir en cas d'accident impactant la réserve. Par exemple, en 1980 l'exutoire avait été obstrué par du sable, ce qui avait entraîné une rupture du conduit au sein de la RBD actuelle. Des fossés avaient donc été creusés à proximité du petit étang pour circonscrire la pollution induite par la fuite. L'année dernière, des effondrements de colonnes de sable sur la dune non boisée ont nécessité une mise en sécurité, notamment l'accès au belvédère.

Principaux objectifs :

3 grands objectifs ont été fixés à long terme :

1. **Conservation du patrimoine naturel: milieux ouverts et milieux humides** : de manière globale, ce sont des habitats en régression, l'objectif est de maintenir, améliorer voir restaurer ces milieux, recréer et diversifier les conditions écologiques locales afin d'améliorer les potentialités d'accueil pour les espèces

2. **Optimisation globale de la biodiversité du haut de plage à la lisière forestière (contrôle souple)** : opérations de limitation de l'érosion dunaire éolienne (partie frontale), optimisation du rôle de conservation du budget sédimentaire des dunes, maintien d'une mosaïque équilibrée entre les différents habitats, limiter les effets négatifs de la pression humaine

3. **Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale** : poursuivre et renforcer le dialogue partenarial avec la commune de Mimizan, la communauté de communes, le CG40, la Région... de manière à définir une « politique d'accueil » commune. La réunion de ce comité vise à consolider cette communication et développer des pratiques adaptées au mieux au lieu, mettre en place des dispositifs de suivis et d'expérimentation.

2. **Présentation des actions engagées :**

Ces grands objectifs sont déclinés en objectifs opérationnels. La présentation des actions les catalogue selon ces objectifs mais la plupart des actions sont transversales.
(Cf. Tableau de synthèse des travaux par année)

Les actions ont pu être menées grâce à un budget en plusieurs parties:

- ONF (interne, Mission d'intérêt général...)
- cofinancement : partenariat d'entreprise, exemple du mécénat Ushuaïa 2009/2010
- contrats N2000 (actions prévues dans le docob)
- contrats Aquitaine nature soutenue par la Région Aquitaine
- autres sources comme l'Agence de l'eau, la commune, communauté de communes...

Le plan de financement 2014 est essentiellement basé sur un apport ONF (45%), des aides de la communauté de communes, de l'Agence de l'eau et de la Région Aquitaine.

1- Conservation et restauration des milieux

➤ Travaux de génie écologique pour la création et le maintien des milieux ouverts

- ✓ Etrépage mécanisé = création d'une prairie (0,5 ha) caractère expérimental de cette opération qui justifie par ailleurs la mise en place de suivis qui pourront servir d'évaluation environnementale de cet outil, confirmant ou non son intérêt.
- ✓ Fauche de prairie (1,7 ha) et exportation
- ✓ Abattage de pins favorisant les milieux humides et dégagant des vues pour les observatoires (débardage à cheval)

➤ Lutte contre les invasives

- ✓ Arrachage expérimental de Baccharis : grande capacité de diffusion des graines. L'aspect expérimental et différencié des travaux de lutte contre le Baccharis est particulièrement original, et les suivis les accompagnant devraient permettre de statuer objectivement sur la pertinence des itinéraires techniques employés.
- ✓ Arrachage mécanique de la Jussie : bouturage rapide. Travaux concernant d'abord le petit étang, puis le grand étang. La profondeur de ce dernier varie de 0,8m à 1,7m, plus profond au sud qu'au nord, mais tirant d'eau non suffisant pour traiter les contours avec la pelle sur barge.

→ Entretien régulier nécessaire pour le contrôle de ces invasives

➤ Création de nouvelles zones en eau

Cela a nécessité une procédure réglementaire d'autorisations au titre de la Loi sur l'eau 2010 /2011.

- ✓ Creusement de 9 mares : toutes créées en arrière dune sauf une au pied du revers interne en abrupt d'invasissement (habitat initialement sec), 3 mares supplémentaires créées dans la zone non initialement prévue au sud de la réserve
- ✓ Réhabilitation fonctionnelle des fossés
- ✓ Profilage de berges en pente douce sur les fossés : le décapage léger sur 5 tronçons de berges est une opération visant à revitaliser les groupements sableux humides se développant uniquement sur ces zones avec battement de nappe, alternant les assecs et inondations

→ Bonne dynamique de recolonisation

2- Optimisation globale de la biodiversité

➤ Contrôle souple de la dynamique éolienne de la dune

Amélioration de la biodiversité du complexe dunaire

✓ Couvertures de branchages (Cadre général de la gestion de dunes, travaux financés par la MIG DUNE: mission d'intérêt général par le ministère de l'agriculture) : à utiliser avec parcimonie pour éviter de rudéraliser le milieu

- ✓ Suivi flore et état de conservation (N2000)
- ✓ Suivi des espèces végétales remarquables
- ✓ Carte éco dynamique simplifiée : indication sur la végétation et la dynamique de la dune
- ✓ Mise en place de suivis pour évaluer l'impact des travaux
- ✓ Contrat Natura 2000 porté par l'ONF, relatif à la signalétique et à la création d'un exclos (zone de mise en protection d'habitats) 2008

✓ Contrat Natura 2000 porté par le CG des Landes, concernant le nettoyage manuel sélectif de la plage, avec suivi scientifique mené par l'OCA. Nettoyages qui protègent l'ensemble des organismes se nourrissant de matière organique, sur la laisse de mer et qui contribuent à l'installation de la végétation en pied de dune. Ils influencent alors la qualité des milieux de l'avant dune et donc l'enchaînement des milieux arrière-dunaires.

✓ Autre contrat, non mentionné dans la présentation : fauche de lisière avec retrait de saules, afin de recréer une lette humide au sud du site.

➤ **Actions en faveur de la faune**

- ✓ Organisation des chemins, harmonisation des panneaux d'informations dès 2010 : effort de guidage et surveillance
- ✓ Interdiction de la divagation des chiens : limiter le dérangement
- ✓ Régulation possible du ragondin et du sanglier

➤ **Lisière en libre évolution : Irrégulière, anémomorphosée**

Limite est = limite de la futaie régulière

Mise en sécurité : les branches mortes pouvant être dangereuses sont enlevées

➤ **Amélioration des connaissances**

- ✓ Convention ONEMA - ONF : suivi de la faune aquatique des étangs tous les 5 ans
- ✓ Résultats du 1er relevé en 2010 : espèces typiques des lagunes landaises : Brochet, Gardon, Perche-soleil, Tanche, Rotengle, Anguille et Gambusie.
- ✓ Convention FDC des Landes – ONF : étude sur les populations de lapins (rôle fondamental dans le maintien des prairies ouvertes et création de terriers pouvant servir au Lézard ocellé)
- ✓ Étude sur la Cistude d'Europe et le Lézard ocellé, pilotée par l'association Cistude Nature
- ✓ Inventaires :
 - Chiroptères (relevés arbres à trous)
 - Odonates
 - Avifaune
 - Reptiles / Amphibiens (installation d'un gîte à Reptiles + suivi plaques)
 - Micro-mammifères

3- Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale

➤ **Plan analytique de la fréquentation : accueil raisonné**

Début de la réflexion en 2010 pour une ouverture canalisée au public

- ✓ Reconstitution d'un sentier de découverte, choix itinéraire: limiter l'accès au grand étang définie comme zone de tranquillité
- ✓ Installation de « Stations botaniques » et bornes de visée
- ✓ Réalisation d'un livret guide : outil pédagogique adapté pour accompagner le visiteur
- ✓ Observatoire : Invitation à l'observation, en bordure du petit étang (couvert, 15 m², fenêtres de vision et silhouettes sur différentes espèces de faune)
- ✓ Belvédère : sur le haut de dune (non couvert, surélevé, tables de lecture du paysage)
- ✓ Chemins d'accès aménagés (pose de ganivelles, caillebotis et chicanes)
- ✓ Pose des bornes périmétrales
- ✓ Pose d'un éco-compteur

➤ **Travaux accueil du public : récurrents et annuels**

- ✓ Désensablement des accès caillebotis
- ✓ Réfection des clôtures endommagées
- ✓ Entretien et mise en sécurité des infrastructures, sécurisation des cheminements publics (élagage)
- ✓ Test sans poubelle

Travaux imprévus : mise en sécurité de l'accès au belvédère suite à une rupture de la canalisation de la Papeterie, qui traverse le cordon dunaire pour un rejet en mer, à plusieurs endroits. Travaux financés par la Papeterie.

Le protocole mis en place et les résultats détaillés par habitats sont dans la présentation «*RJUN_presComiteSuivi_28avril2014* » en téléchargement sur le site des dunes littorales d'Aquitaine : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83>.

Expertise menée par Raphael Jun, écologue indépendant, sur 5 années, à la fois sur le suivi des incidences des travaux de restauration des milieux et le suivi des espèces invasives.

A partir de la description de l'état initial (été 2009) avant les travaux, les observations répétées sur 4 ans sur des secteurs pilotes (lignes et stations permanents) ont permis d'observer les gains et les pertes de biodiversité, de comprendre les modifications de la structure et de mesurer les dynamiques des communautés végétales dans un but de compréhension du fonctionnement des habitats naturels et des espèces invasives.

Les résultats montrent que les travaux d'ouverture des milieux par réduction ou enlèvement des strates arborescentes et arbustives, jusqu'à parfois la remise à nu du substrat (sable sec, sable humide ou tourbe) ont favorisé les communautés pionnières, se traduisant par une augmentation de la biodiversité dans les secteurs impactés et l'apparition d'espèces discrètes souvent rares sur la RBD: *Blackstonia perfoliata* ; *Centaurium tenuiflorum* ; *Cladium mariscus* ; *Cyperus fuscus* ; *Eleocharis acicularis* ; *Genista anglica* ; *Laphangium luteoalbum* ; *Lotus angustissimus* (PR) ; *Lythrum hyssopifolia* ; *Samolus valerandi* ; *Sparganium emmersum* ; *Utricularia australis* (PR) ; *Viola lactea*...

Cette étude de suivi montre les modifications dans la structure des communautés végétales et les nouvelles trajectoires des habitats de dunes sèches et d'arrières-dunes humides après des travaux. Pour les lettres humides, il apparaît que les stades ouverts de prairies humides et roselières sont diversifiées avec un maximum atteint deux ans après les travaux.

Des travaux de contrôle et une surveillance des espèces invasives sont toutefois nécessaires afin d'éviter une nouvelle colonisation des milieux récemment ouverts (ainsi que mares et berges étangs). Les travaux ont globalement été bénéfiques à la biodiversité végétale:

- nouvelles espèces dont des espèces patrimoniales,
- diversification d'habitats naturels d'intérêt communautaire,
- augmentation de surface pour les communautés pionnières et aquatiques,
- régression des surfaces occupées par les invasives

Cependant, malgré ces observations, une analyse des données chiffrées sur le suivi de la faune dans les zones touchées par les travaux, est nécessaire et doit être complétée avant toute nouvelle programmation de travaux sur les zones déjà impactées.

A noter également, des problèmes liés à la canalisation de la papeterie. Des passages d'engins lourds sur la dune non boisée au droit du passage de la canalisation ont été effectués au cours de l'hiver 2013. Les mesures effectuées sur le transect T3 montrent que les habitats de dune grise (2130-2*) et de dune mobile (2120-1) ont été impactés. Cette partie de dune reste à ce jour mise en défens.

Des problèmes de fréquentation (nouveaux sentiers piétons sur dune non-boisée, passage de chevaux de centre équestre en arrière dune, utilisation des VTT sur sentiers balisés, chiens non-tenus en laisse...) persistent dans le périmètre de la RBD malgré les travaux réalisés en terme d'aménagement et d'accueil du public.

Un effort de communication doit être réalisé tout au long de l'année sur le site, en particulier dans les entrées au nord de la RBD à proximité des accès aux plages du sud de Mimizan et vis à vis des partenaires du Tourisme.

NB : La notion de dynamique régressive et progressive correspond à la trajectoire évolutive des habitats dans le temps mais n'a pas forcément de connotation négative et positive. L'importance est bien la fréquence des espèces floristiques observées et la composition de la mosaïque spatiale et temporelle des habitats présents.

Le *Baccharis* est très dynamique sur les repousses, l'effort d'éradication doit se concentrer sur celles-ci.

3. Programmation des travaux futurs

Seront programmées et/ou réalisées au cours de l'année 2014, dans la continuité des opérations lancées auparavant et en suivant les objectifs fixés, les actions ci-dessous :

1- Conservation et restauration des habitats humides

➤ **Travaux Génie écologique de réouverture:**

- ✓ Débroussaillage des berges, mares et fossés comblés
- ✓ Entretien des prairies par fauchage et export (tous les 5 ans)
- ✓ Il est proposé et possible de tester la technique du brûlage dirigé, encadrée par la DFCI, en remplacement de la fauche de prairie. Cet entretien serait à renouveler tous les 10 ans.
- ✓ La minéralisation induite du milieu pourrait faire apparaître de nouvelles espèces. Cette mesure doit par contre être accompagnée d'une communication pédagogique certaine.

➤ **Lutte contre les invasives : opérations qui se doivent d'être pérennes pour être efficaces**

- ✓ Baccharis: Arrachage mécanique + test manuel
- ✓ Jussie: arrachage manuel au sud du grand étang, mares et fossés

➤ **Suivi hydrologique de la nappe**

- ✓ Analyse des données LIDAR
- ✓ Pose de piézomètres : forage avec tubage permettant de mesurer le niveau de la nappe d'eau et limnimètres

Le système humide est clos, avec une alimentation par la nappe souterraine et de grandes fluctuations saisonnières. Nous avons peu de connaissances hydrologiques à l'heure actuelle sur les nappes (eau douce et eau salée) et leurs fluctuations.

Un suivi des niveaux de la nappe permettra de mieux comprendre son fonctionnement, le lien entre nappe eau douce et eau salée, d'évaluer l'impact des travaux de génie écologique (connexion avec certaines mares)...

Une série de piézomètres a été implantée par la papeterie *Gascogne paper* en 2000 à l'est de La Mailloueyre. Un point (PZ 8) est proche du site, à 200 m de la rive est du Grand étang. Deux mesures de profondeur de la nappe y ont été effectuées : 2,35m en juillet 1999 et 2,37m en juin 2000. Ces données viendront compléter notre étude.

2- Optimisation globale de la biodiversité

➤ **Mise à jour de la signalétique :**

- ✓ Logo RBD / pochoir balisage sentier
 - « Mailhoueyre » signifie le lieu où sont les goélands. Nous souhaitons donc modifier le logo actuel qui représente une Huppe fasciée par un goéland.

- ✓ Périmètre N2000, panneaux réserve de chasse

Le périmètre N2000 a été étendu au nord de la réserve, il convient donc d'actualiser les plans présents sur site. L'arrêté ministériel de création de réserve étant acté, cette dernière se substitue donc à la réserve de chasse. Le panneau de réserve de chasse et faune sauvage pourra être supprimé.

- ✓ GR 8, balises CG 40...

Le sentier du GR8 est par exemple inexistant, sans balisage, mais continue d'apparaître sur certains plans. Le balisage des sentiers du CG40 est également à revoir dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées, car il dirige les visiteurs dans la partie sud de la réserve que nous avons identifiée comme zone de quiétude.

- ✓ Traduction des panneaux de l'aire de pique-nique sans poubelle (3langues ?)
- ✓ Le nourrissage de la faune des étangs est devenu récurrent et peut devenir problématique (dépendance humaine, migration altérée, surpopulation, mortalité en période hivernale...) sur le long terme. Nous devons donc informer des risques et fortement déconseiller cette habitude que certains riverains ont prise.

➤ **Amélioration des connaissances**

Afin de compléter nos données et balayer l'ensemble des espèces caractéristiques et potentiellement présentes sur site.

- ✓ Convention avec ONEMA: relevés piscicoles (prévus courant du mois d'octobre)
- ✓ Inventaires et suivis:
 - Avifaune (Indice Ponctuel d'Abondance)
 - Insectes (autres que Odonates et suivis OCA)
 - Bryophytes et lichens
 - Champignons (SOMYLA)
 - Cistude d'Europe et Lézard ocellé (plaques de suivis déjà présentes dans l'exclos)
 - relevés invertébrés et macrophytes (stagiaire de l'ENSEGID Bordeaux) sur milieux
- ✓ Atlas de la flore patrimoniale (fiches espèces)
- ✓ Elaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation de la dune non boisée
- ✓ Cartographie à partir de données LIDAR des habitats sur un transect

➤ **Nettoyage manuel des déchets en arrière dune:** apports post tempêtes conséquents

➤ **Mutualiser les actions :** de communication, les suivis, les travaux entre N2000 et RBD

➤ **Sécurisation des « cabanes » :** enlèvement des monticules de branches mortes accumulées à certains endroits

➤ **Gascogne Paper:**

La concession est en cours de renouvellement. La papeterie veillera en permanence à la bonne fonctionnalité de son infrastructure et nous veillerons à ce que les mesures prises pour améliorer l'intégration paysagère de la canalisation soit respectueuse et en cohérence avec la gestion que nous mettons en place (espèces plantées, localisation...).

3. Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale

➤ **Projet de réaménagement de l'entrée, carrefour de Leslurgues**

Montage du dossier en 2014: définition du projet + recherche de partenaires (FEDER ?)

- ✓ Réhabilitation des Ecuries : local gemmeurs, abri et panneaux pédagogique, accès MF...
- ✓ Aire de stationnement (20 places + retournement des bus), parkings vélos...
- ✓ Réfection de la voie d'accès (avec signalétique aux normes routières)

➤ **Actualisation des moyens de communication**

- ✓ Notamment les sites internet suivants :

<http://patrimoine-naturel.aquitaine.fr>

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr>

<http://www.mimizan-tourisme.com/>

✓ **Mettre à disposition le livret guide**, en téléchargement, possibilité de créer des flash codes sur les bornes pédagogiques...

✓ La création d'un **suivi photos** peut apporter un complément à nos suivis, à la communication (interne et externe) afin de mieux se rendre compte de l'évolution globale et visuelle de la végétation sur le site.

Protocole à définir : localisation précise des points photos, prises de vue chaque année avec un angle donné et une période fixe. Faire carte avec un positionnement auprès d'un poteau de l'enclos et d'un repère indiqué.

Afin d'alléger le calendrier de chacun, d'éviter des redondances, il est prévu d'organiser la réunion de ce comité en même temps que les comités restreints Natura 2000 puisque la liste des membres est quasi similaire.

Nous concluons que des bilans réguliers et annuels sont indispensables pour continuer de mener à bien la gestion de cette réserve et inciter la démarche partenariale et participative. Nous ferons donc en 2015, sur le même principe une réunion de présentation des actions menées en 2014 puis des actions programmées pour l'année suivante, avec la participation d'un intervenant extérieur voir une visite sur le terrain.

→ RDV l'année prochaine au printemps !

Pour toutes questions, informations ou observations, nous sommes à votre disposition :

Sebastien MAITIA

Agent patrimonial
Responsable de la Réserve
UT Mimizan-Labouheyre
sebastien.maitia@onf.fr
Tél: 05 58 09 11 39
Portable: 06 23 74 57 35

Gilles GRANEREAU

Chargé de mission Natura
2000
gilles.granereau@onf.fr
Tél: 05 58 98 27 82
Portable: 06 13 81 60 36

Emilie SAUTRET

Chargée de mission
Environnement et Accueil du
public
emilie.sautret@onf.fr
Tél: 05 57 81 67 52
Portable: 06 23 66 46 12